

## Refuge du Goûter Le nouveau projet lancé par la FFCAM

**La Fédération française des clubs alpins et de montagne, représentée par son Président Georges ELZIERE, a signé avec le groupement mandataire représenté par Hervé DESSIMOZ -Groupe H, architecte- et Thomas BUCCHI -Charpente Concept-, le contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau refuge du Goûter.**

C'est au siège de la FFCAM à Paris, le **5 février 2010**, et en présence des membres du Bureau fédéral de la FFCAM dont le Vice-Président en charge du Patrimoine bâti Raymond COURTIAL, que le Groupement de maîtrise d'œuvre a ainsi été chargé de la **conception technique détaillée du projet** respectant le programme élaboré par la FFCAM.

A la suite du projet initial imaginé par Michelle Avanzini et Paul Parizet, la FFCAM a en effet enrichi, en concertation avec ses nombreux partenaires, les orientations du programme de l'opération de construction : **la capacité du refuge est ramenée de 140 à 120 places** et le projet s'inscrit dans **une démarche de développement durable** au travers d'objectifs de **Haute Qualité Environnementale**.

**Un véritable challenge que relèvent ensemble la FFCAM et l'équipe de maîtrise d'œuvre.**



## Le nouveau refuge du Goûter :

- Une concertation locale,
- Une capacité ramenée de 140 à 120 places,
- La prise en compte des normes HQE\*,
- Un bilan d'opération à 6,5 millions,
- Un planning de travaux 2010 / 2012.



### \*Caractéristiques HQE

- Structure bois et vêtture acier inox brossé;
  - Matériaux Eco-bio
  - Construction en bois régional
  - Isolation naturelle en fibre de bois (recyclage déchets bois)
- Aspects énergétiques:
  - Isolation thermique poussée : U parois < 0.16 W/m<sup>2</sup>K triple vitrage U=0.9 W/m<sup>2</sup>K
  - VMC double flux à débit variable fonction de l'occupation rendement 75%
  - Recours aux énergies solaires: thermique pour la production d'eau, photovoltaïque pour la production d'électricité
  - Compléments assurés par cogénération
- Traitement des eaux usées : bac à graisse filtration des urines
- Production d'eau par fondoir automatique fonctionnant à partir de capteurs solaires thermiques.

### Les organismes publics de financement

- L'Etat,
- Le CNDS et la Direction du Tourisme,
- L'Europe
- La Région Rhône-Alpes,
- Le Conseil Général de la Haute-Savoie,
- La commune de St-Gervais
- l'ADEME
- l'Agence de l'eau...

# LA FEDERATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

## HISTOIRE

Créé en **1874**, le **Club alpin français** est l'une des plus anciennes associations consacrées à la pratique et à la connaissance de la montagne sous tous ses aspects (sportif mais aussi culturel, scientifique, environnemental, etc.).

Devenu **Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM)** en 2004,

- \_ il est aujourd'hui animé par **5 000 bénévoles**,
- \_ compte **80 000 adhérents**
- \_ et regroupe plus de **285 clubs** répartis dans la France entière et au Maroc (contre 194 en 2000 et 226 en 2004).



La FFCAM est un membre actif de l'UIAA (Union Internationale des Associations d'Alpinisme), participant à tous les moments forts de l'association, notamment l'Assemblée Générale 2009 à Porto.

## ACTIVITES

Le Club alpin français permet la pratique de **toutes les activités de nature liées à la**



**montagne : alpinisme, escalade, randonnée, ski sous toutes ses formes (ski de randonnée, ski de fond, ski alpin, etc.), raquette, descente de canyon, spéléologie, parapente et vélo de montagne.** Son ambition : amener les pratiquants à évoluer de manière responsable et autonome.

## MILIEU MONTAGNARD

*Défendre le **milieu montagnard** et la **liberté d'y accéder**, constitue un autre axe fort des actions menées par la FFCAM.*

## PATRIMOINE BATI

*Poursuivre la rénovation des refuges et en faire des portes privilégiées de découverte et d'accès à la montagne, est un des axes majeurs de l'action de la FFCAM.*

Le Club alpin français, depuis plus de 100 ans, gère et assure l'entretien de 131 bâtiments : refuges, chalets et centres de montagne, répartis dans tous les massifs français et du Maroc à travers 9 régions et 21 départements.

Cela représente

- \_ 37 000 m<sup>2</sup> de surface
- \_ 6680 lits
- \_ 280 000 nuitées par an

Une réflexion globale est engagée pour planifier les actions à mener dans les années à venir. Un grand diagnostic des refuges a été lancé en 2009 pour mieux répertorier et prioriser les besoins.

- **Refuges et chalets**

La FFCAM réalise de nombreuses opérations de réhabilitation de ses refuges, puisqu'une **vingtaine de refuges ont été reconstruits ou réhabilités depuis 2000** : Baysse lance, Le Carro, La Cougourde, L'Etendard, le Fond d'Aussois, La Glère, Leschaux, le Pigeonnier, Tête Rousse, Tignes, Vallonpièrre, Vallot, Viso, les Oulettes de Gaube, les Souffles, le Thabor, et les refuges de Nice dans le Mercantour et La Pra en Belledonne inaugurés en 2009. Deux autres refuges ont vu leurs travaux de rénovation se terminer en 2009 et sont ouverts aux alpinistes et aux randonneurs : Argentière dans le Massif du Mont Blanc et Espingo dans les Pyrénées.



Ceux d'Albert 1er et du col de la Vanoise devraient être rénovés prochainement.

Quant au refuge de l'**Aigle**, pour lequel la FFCAM avait obtenu un permis construire, elle attend les résultats de la médiation en cours entre toutes les parties prenantes, pour continuer son indispensable rénovation, sur la base d'une possible nouvelle étude.

Les premiers résultats du diagnostic des refuges incitent à lancer quatre **études** en 2010 pour deux refuges des Alpes (Presset en Savoie et Temple Ecrins dans le massif de l'Oisans) et deux refuges pyrénéens (la Brèche de Roland et Campana de Cloutou).

- **Centres de montagne**



cours.

La FFCAM a créé 8 centres de montagne, chalets camp de base idéaux pour la pratique des activités de montagne. Le centre national de l'Eychauda est situé à Pelvoux (Hautes-Alpes). Les centres régionaux sont répartis sur tous les massifs : Chalet de la Grange de Holle dans les Pyrénées, chalet nordique des Tuffes dans le Jura, chalet du Sancy dans le massif central, chalet des Trois Fours dans les Vosges, Chalet du Tour dans les Alpes du Nord, chalet de la Bérarde en Ecrins-Oisans, et le chalet de la Maline dans le Verdon, dont les études de rénovation sont en

- Tous ces bâtiments constituent une **base incomparable de découverte de la nature**, de toutes les activités sportives de montagne, et d'itinérance pour permettre l'accès à ce milieu au plus grand nombre, dans le **respect de la protection de l'environnement**. A cet effet, la FFCAM a retenu pour ses constructions, des **Cibles Haute Qualité Environnementale (HQE)**, notamment le développement des énergies renouvelables : 1 350 m<sup>2</sup> de panneaux solaires ont été installés, développant une puissance équivalente à la production annuelle de 70 000 KWh (soit la consommation d'une ville de 2000 habitants) et évitant le rejet annuel de 30 Tonnes de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère.



De plus, la FFCAM, par sa commission de protection du milieu montagnard, a recensé les **accès par transports en commun** vers ses bâtiments (disponibles sur [www.clubalpin.com](http://www.clubalpin.com)).

- Suite aux bons résultats des expérimentations en Vanoise et dans le Mercantour, la FFCAM a décidé de déployer au cours de cette olympiade, des systèmes de promotion par Internet de l'offre touristique montagne et de **réservation en ligne des nuitées dans ses hébergements** -refuges, chalets et centres de montagne- des grands massifs des Alpes et des Pyrénées.

## CONTACT

**Anne DEGREY**  
Service Communication  
[communication@ffcam.fr](mailto:communication@ffcam.fr)  
06 78 66 57 43

Fédération française des clubs alpins et de montagne  
24 avenue Laumière  
75019 Paris  
Tél : 01 53 72 87 00  
Fax : 01 42 03 55 60